



Presse Nationale

> Politique



Après sa révision par le Parlement : La Constitution promulguée, hier par Ouattara

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a procédé, ce jeudi 19 mars 2020, à la signature de l'acte de promulgation de la loi constitutionnelle n°2020-348 du 19 mars 2020 modifiant la loi n°2016-886 du 08 novembre 2016 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire. La promulgation de cette loi fait suite à son adoption par le Parlement réuni en Congrès et à la décision de conformité rendue par le Conseil Constitutionnel. La Constitution du 08 novembre 2016 ainsi modifiée, garantit, avec ces nouvelles dispositions, un meilleur fonctionnement de l'Exécutif, permet la continuité institutionnelle du Parlement, instaure une organisation plus efficace du Pouvoir judiciaire et renforce la stabilité politique et institutionnelle dans notre pays.



Gouvernement GON III : Marcel Amon-Tanoh a rendu sa démission

Annoncée depuis plusieurs jours par les médias, la démission du ministre des Affaires étrangères, Marcel Amon-Tanoh, a été officialisée, jeudi 19 mars 2020. Dans une publication sur facebook, le désormais ex-chef de la diplomatie ivoirienne a lui-même porté la nouvelle. L'ancien ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, a traduit sa reconnaissance au Chef de l'État, Alassane Ouattara, qu'il a servi de longues années durant, au sein de l'opposition puis au pouvoir. Certains milieux politiques lui prêtent des ambitions personnelles.

> Economie



Ouverture des inscriptions aux Assemblées annuelles 2020 d'Afreximbank

L'inscription aux Assemblées annuelles 2020 de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), qui se tiendra à Charmel-Cheikh (Égypte), est ouverte, selon les informations publiées ce mercredi 18 mars par la Banque.



Coronavirus : La BAD prend ses dispositions

Télétravail, vidéoconférences à la place de réunions physiques, suspension des visites dans les bâtiments de la Banque et annulation de tous les déplacements, réunions et conférences jusqu'à nouvel ordre. Telles sont les mesures fortes annoncées ce mercredi 18 mars à Abidjan, par le président de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina. C'était à l'occasion d'une vidéoconférence avec l'ensemble du personnel.



Approvisionnement du marché de la consommation : Le ministère du Commerce échange avec les acteurs

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, a eu une séance de travail avec les responsables des grandes surfaces de distribution, le mercredi 18 mars 2020. Il a été question des mesures d'hygiène et de sécurité dans leurs points de vente et l'approvisionnement, puis de la stabilité des prix des produits de grande consommation et de première nécessité suite à l'apparition du Covid-19 en Côte d'Ivoire.

> Société

Lutte contre le coronavirus : pas plus de 50 personnes dans la salle de mariage



Fini les mariages en grande pompe à la mairie de Cocody. Le premier magistrat de la commune Jean Marc Yacé a décidé de réduire à environ 50 les places assises dans la salle de mariage de cette commune. Lors d'une réunion le 18 mars avec le préfet d'Abidjan, il a informé avoir pris un arrêté dans ce sens. Le jeudi 19 mars 2020, le réaménagement a été constaté. Notamment des chaises espacées de sorte que les occupants ne se touchent pas. Environ un écart de plus d'un mètre.



25 ans de la Formation sanitaire de Yopougon Toits-Rouges : Aka Ouélé salue un exemple de gestion communautaire réussie

La Formation sanitaire urbaine à base communautaire (Afosuc) de Yopougon Toits-Rouges a 25 ans. L'évènement a été célébré avec faste mardi 17 mars 2020 en présence du ministre de la Santé et de l'Hygiène publique. Eugène Aka Ouélé a, à cette occasion, salué l'exemple de gestion communautaire réussie de l'établissement sanitaire, pionnier des centres de santé du genre à Abidjan.



Lutte contre la propagation du Coronavirus : La SOTRA désinfecte sa flotte d'autobus

« Comment faire pour transporter les populations dans les autobus de la SOTRA, dans des conditions de sécurité optimales, en cette période de lutte contre la propagation du Coronavirus ? » Telle est la préoccupation du directeur général de la Société des transports abidjanais (SOTRA), Méité Bouaké. Pour apporter une réponse au problème, il a entamé hier, à Abidjan-Cocody, un plan de désinfection quotidien de son parc auto. L'opération, qui va s'étendre pour l'instant sur une période d'un mois, est menée en collaboration avec l'Institut National de l'Hygiène Publique (INHP).



Sidiki Diakité aux rois et chefs traditionnels : « Soyez fermes dans la mise en œuvre des mesures de prévention »

Le ministre Sidiki Diakité a recommandé la fermeté aux relais de l'administration ivoirienne que sont les rois et chefs traditionnels, relativement aux mesures prises par le conseil national de sécurité contre le coronavirus. « Soyez durs sur la question. Exigez à vos administrés le respect scrupuleux des mesures prises par le gouvernement », a-t-il encouragé. C'était le jeudi 19 mars à leur siège à Yamoussoukro.



Yopougon et Attécoubé : Beugré Mambé offre un important lot de matériel à des structures sanitaires

Près de 6 millions de FCFA. C'est la valeur des dons faits ce jeudi 19 mars aux structures sanitaires et aux établissements scolaires des communes de Yopougon et Attécoubé par le gouverneur du District d'Abidjan, Robert Beugré Mambé. Il s'agit de matériel médical et didactique destinés à 21 centres de santé à 26 établissements scolaires ces deux communes. Cette action s'inscrit dans le cadre du Renforcement de la planification familiale (PF) et de la santé sexuelle et reproductive (SSR) des jeunes.



Application des mesures, mise en quarantaine... Le gouvernement invite à prendre conscience de la gravité de la situation

Au cours d'une conférence de presse, hier jeudi 19 mars 2020, Sidi Touré, ministre de la Communication et des Médias, a réitéré les mesures sanitaires et sécuritaires prises par le Conseil national de sécurité avant d'exhorter les Ivoiriens à la conscientisation. « Tout le gouvernement reste mobilisé, engagé et ne ménage aucun effort pour faire face à cette crise exceptionnelle. Cependant, la responsabilité collective de tous ici est engagée. Tous ensemble, nous devons prendre conscience de la gravité de la situation et respecter scrupuleusement les mesures sanitaires et sécuritaires en vigueur », a déclaré le porte-parole du gouvernement.

> Sport



Lutte contre la propagation du Coronavirus/ Paulin Danho aux athlètes : « L'heure est à la responsabilité et au civisme »

Après avoir mis un terme à toutes les activités sportives sur le territoire ivoirien en raison de l'avancée du Coronavirus, le ministre des Sports, Paulin Claude Danho exhorte l'ensemble de la grande famille sportive en particulier les athlètes à adopter les consignes d'hygiène annoncées. Le premier responsable du sport en Côte d'Ivoire, soucieux du bien-être des sportifs demande le respect scrupuleux des 13 mesures et instructions du gouvernement. Ainsi que la pratique d'activités sportives régulières individuelles.

JEUNE AFRIQUE

Marcel Amon-Tanoh démissionne du gouvernement

Ministre des Affaires étrangères et fidèle d'Alassane Ouattara, Marcel Amon-Tanoh a annoncé jeudi sa démission du gouvernement dirigé par Amadou Gon Coulibaly. Une décision qui intervient une semaine après la désignation du Premier Ministre comme candidat du RHDP à la présidentielle d'octobre 2020. « En tant qu'homme public ayant assumé de nombreuses responsabilités au service de mon pays, je me dois de m'adresser à vous directement, pour vous informer de ma démission du gouvernement », a-t-il déclaré dans un message diffusé sur les réseaux sociaux.



La réforme du code électoral se fera par ordonnance

En Côte d'Ivoire, la loi sur la révision constitutionnelle a été promulguée ce jeudi 19 mars par le Président Alassane Ouattara. Aujourd'hui vendredi devaient démarrer les travaux parlementaires concernant la modification du Code électoral, sujet éminemment sensible. Mais, compte tenu de la situation sanitaire et de la crise liée au Covid-19, les choses ne se passeront pas comme prévu. La réforme du code électoral se fera par ordonnance a-t-on appris hier soir. Le communiqué ajoute que la modification « prendra en compte les points d'accord de la deuxième phase du dialogue politique ».



Coronavirus : la ministre Mariatou Koné dépêche une équipe pour la prise en charge psychologique des voyageurs en provenance des pays touchés

La ministre de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la pauvreté, Mariatou Koné, a dépêché dans la soirée du mercredi 18 mars, une équipe de son département ministériel au centre de transit de l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS) de Marcory afin d'assurer la prise en charge psychologique des voyageurs en provenance des pays touchés par le Covid-19. Dans l'enceinte de l'INJS, les passagers de trois vols en provenance de la France via le Mali et de la Belgique, ont subi le test. Ils ont, pour certains, bénéficié de prise en charge psychologique.



Lutte contre le coronavirus : Le Ministère des Transports engage les transporteurs routiers

Sur impulsion du ministre des Transports, Amadou Koné, un conclave restreint des transporteurs routiers de Côte d'Ivoire a débuté ce jeudi 19 mars 2020 au siège du Haut Conseil du Patronat des Entreprises de Transport Routier de Côte d'Ivoire, à Treichville. Cette rencontre avait pour sujet principal l'application effective des mesures de prévention contre le coronavirus dans le secteur routier. Le directeur de Cabinet du Ministère des Transports, Ahmed Diomandé, a instruit les responsables des compagnies à prendre toutes les dispositions pour une application effective des consignes d'hygiène et de respecter les mesures arrêtées par le Conseil National de Sécurité (CNS) en sa session extraordinaire du 16 mars 2020.



Coronavirus : le Ministère de la Justice décide de renvoyer toutes les audiences

Dans une note de service, le Ministère ivoirien de la Justice a annoncé ses mesures pour la lutte contre l'avancée de la maladie à coronavirus sur le territoire national. Il s'agit d'une série de 27 consignes qui sont données à ses services rattachés. A savoir l'Inspection générale des services Judiciaires et Pénitentiaires ; les Directions centrales et les Chefs de Cours et de Juridictions. Ces dispositions se résument au renvoi des audiences civiles, commerciales et correctionnelles pour une période de un mois et demi.



Église Harriste : Suspension des activités prévues dans les 15 jours

Dans une déclaration, Nanguy Adjaco Faustin, patriarche-président mondial de l'Église du Christ Mission Harris dite Église Harriste, a présidé ce mercredi 18 mars 2020, une réunion extraordinaire. L'ordre du jour a porté sur un seul point, à savoir, la situation de la pandémie de la maladie du nouveau coronavirus 2019 (COVID-19). Il en ressort la suspension des activités de l'église prévues dans les 15 prochains jours.

L'aéroport d'Abidjan fermé aux vols venant de pays touchés par le Covid 19

24 heures après la mise en application des premières mesures de prévention contre le coronavirus dictées par le Conseil national de sécurité (CNS), les autorités ivoiriennes ont décidé de corser les dispositions. Ainsi, les vols en provenance des pays ayant plus de 100 cas confirmés du Covid 19 sont suspendus. La France est sur la liste. La mesure prend effet «à compter du jeudi 19 mars à minuit», précise un communiqué. La Côte d'Ivoire s'aligne sur la liste des pays qui ont fermé leurs aéroports aux avions venant de pays ciblés depuis l'expansion que connaît la pandémie du coronavirus dans le monde.

Agence de Presse

> Société



COVID-19 : L'Italie paie le plus lourd tribut avec plus de 3 000 décès

L'Italie est désormais en tête des pays qui enregistrent le plus grand nombre de décès liés à la pandémie du Coronavirus (COVID-19), a annoncé jeudi la chaîne française d'information France 24 dans son édition de 24 heures, heure locale. En effet, avec 384 décès enregistrés les 24 heures passées, l'Italie compte désormais 3 405 personnes déclarées atteintes du COVID-19 et décédées, bien devant la Chine, pays qui a enregistré le premier cas d'apparition de la pandémie, avec ses un peu plus de 3000 morts. L'Italie continue d'ailleurs à enregistrer les cas de contamination, plus de 41 000 cas confirmés malgré les mesures de confinement et de restrictions imposées par le gouvernement.



Plus de 600 cas confirmés de COVID-19 en Afrique (OMS)

Plus de 600 cas de COVID-19 ont été confirmés dans 34 pays d'Afrique au 19 mars 2020, comparé à 147 cas il y a une semaine, rapporte l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Bien que la région ait connu récemment une augmentation significative des cas confirmés, il y a encore moins de cas que dans d'autres parties du monde. « L'évolution rapide du COVID-19 en Afrique est profondément inquiétante et constitue un signal clair pour agir », a déclaré Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. « Mais nous pouvons encore changer le cours de cette pandémie. Les gouvernements doivent puiser dans toutes leurs ressources et capacités et renforcer leur réponse », poursuit-elle.



Coronavirus : les rois et chefs traditionnels appellent au respect des mesures du gouvernement

La Chambre des rois et chefs traditionnels de Côte d'Ivoire a appelé jeudi « toute la population ivoirienne à se conformer strictement aux mesures et instructions données par le gouvernement » pour freiner la propagation du coronavirus dans le pays. Dans une déclaration qui a sanctionné une rencontre extraordinaire des têtes couronnées à leur siège de Yamoussoukro, la chambre rappelle au peuple ivoirien l'ampleur de la menace qui plane sur le monde entier et souligne qu'à ce jour « aucun vaccin ni remède n'a été découvert ou validé scientifiquement ».



L'Université FHB prend des mesures contre la pandémie de la maladie à coronavirus

Une session extraordinaire du comité de direction de l'université Félix Houphouët-Boigny présidée par Pr Abou Karamoko a arrêté, mercredi, six mesures et décisions suite au communiqué relatif aux mesures prises par le Conseil National de Sécurité (CNS), pour faire face à la pandémie de la maladie à coronavirus. Le Comité lance d'abord un appel solennel à tous les enseignants-chercheurs et chercheurs, à tout le personnel administratif et technique et à tous les étudiants, au respect strict des mesures du CNS, selon un communiqué sanctionnant la réunion élargie à la conférence des Doyens.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci

@gouvci.offdel

gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.